



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

Rouge congo pur**363410**

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Rouge congo pur

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : RAL DIAGNOSTICS
Site Montesquieu
33650 MARTILLAC FRANCE
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05
www.ral-diagnostics.com
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Cancérogénicité - Catégorie 1B - Danger - (CLP : Carc. 1B) - H350
Toxicité pour le système reproductif - Foetus - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Repr. 2) - H361d

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : GHS08
• Mention d'avertissement : Danger
• Mention de danger : H350 - Peut provoquer le cancer.
H361d - Susceptible de nuire au foetus.

• Conseils de prudence

• Prévention : P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Intervention : P308+313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucun dans des conditions normales.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

Rouge congo pur**363410**

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Substance.

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Rouge congo	: 100 %	573-58-0	209-358-4	611-027-00-8	----	Carc. 1B;H350 Repr. 2;H361d

C.I. (index couleur) : 22120

RETECS# : QK1400000

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si des indispositions se développent.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- **Inhalation** : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Maux de tête.
- **Contact avec la peau** : L'exposition au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger pour la santé.
- **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes.
- **Ingestion** : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Oxyde de sodium.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Non combustible.**Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

Rouge congo pur

363410

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour les personnes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire. Assurer une ventilation appropriée.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Captation des poussières (aspiration)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos.
Conserver sous clé.
Ne pas entreposer à proximité d'oxydants.
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle



- **Protection respiratoire** : porter un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN143). Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total.
- **Protection des mains** : Gants étanches. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
- **Protection de la peau** : Porter un équipement de protection adéquat. Choisir une protection corporelle en relation avec la dangerosité du produit, de sa concentration et des quantités utilisées en fonction du poste de travail.

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE

Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr

Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

Rouge congo pur**363410**

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- **Protection des yeux** : Lunettes. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- **Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire l'exposition aux poussières. Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique : Poudre.
- Couleur : Rouge-brun.

9.1.b. Odeur

Inodore.

9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

Aucune donnée disponible.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Aucune donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible.

9.1.g. Point d'éclair

Aucune donnée disponible.

9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Aucune donnée disponible.

9.1.k. Pression de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.l. Densité de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Aucune donnée disponible.

9.1.n. Solubilité

- Solubilité dans : Ethanol : 1g/L.
- Solubilité dans l'eau : 40 g/L

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

Rouge congo pur

363410

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Aucune donnée disponible.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.g. Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Aucune donnée disponible.

9.1.s. Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité physico-chimique : Stable dans les conditions normales de température et de pression.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Gaz nitreux. Oxyde de sodium. Oxydes de soufre.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Aucune donnée disponible.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Aucune donnée disponible.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** : Aucune donnée disponible.
- **Cancérogénicité** : Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérogènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.
Cancérogénicité - Catégorie 1B - Danger - (CLP : Carc. 1B) - H350

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE

Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr

Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

Rouge congo pur**363410**

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

- **Toxicité pour la reproduction** : Toxicité pour le système reproductif - Foetus - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Repr. 2) - H361d
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Aucune donnée disponible.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** : Aucune donnée disponible.
- **Danger pas aspiration** : Aucune donnée disponible.
- **Effets potentiels sur la santé** : Aucune donnée disponible.
- **Signes et symptômes d'une exposition** : Aucune donnée disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Catégorie de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant. Obtenir l'autorisation des autorités de contrôle de la pollution avant de rejeter vers les stations d'épuration des eaux usées.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas rejeter dans l'environnement.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- **Elimination des déchets** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

- **No ONU** : 3143

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- **Désignation officielle de transport** : COLORANT SOLIDE TOXIQUE, N.S.A. / MATIÈRE INTERMÉDIAIRE SOLIDE POUR COLORANT, TOXIQUE, N.S.A. (Rouge congo)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- **Etiquette(s) de danger**

**RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05
www.ral-diagnostics.com
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 7

Révision nr : 8

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 10 / 4 / 2013

Rouge congo pur**363410**

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

- **Classe** : 6.1: Matières toxiques
- I.D. n° : 60
- **Code de classification** : T2

14.4. Groupe d'emballage

- **Groupe d'emballage ADR** : III
- **Groupe d'emballage IMO** : III
- **Groupe d'emballage IATA** : III

14.5. Dangers pour l'environnement

- **IMDG-Pollution marine** : Yes

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident

- **Code IMO-IMDG** : FS : F-A - S-A

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 : Ce produit contient un produit mis en vente par l'Agence Européenne des produits chimiques (ECHA) comme une substance extrêmement préoccupante (SVHC). Les informations concernant cette substance SVHC peuvent être trouvées dans l'annexe XIV du règlement REACH.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16. Autres informations

- Texte phrases H des substances** : H350 - Peut provoquer le cancer.
H361d - H361d: Susceptible de nuire au foetus
- Révision** : 8
- Date d'impression** : 28 / 4 / 2016
- Autres données** : Produit destiné à un usage exclusivement professionnel.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05
www.ral-diagnostics.com
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

